



# FESTIVAL U13

*Vous avez été désigné par la Commission jeunes et Technique pour accueillir un centre du  
1<sup>er</sup> Tour du Festival U13 qui se déroulera  
Le SAMEDI 14 OCTOBRE 2017.*

*Vous trouverez ci-joint la répartition des équipes, le règlement du 1<sup>er</sup> tour, ainsi que tous les documents liés à  
l'organisation des rencontres et qui seront à retourner au District après la date du 1<sup>er</sup> tour :*

*Tableau des rencontres - Fiche bilan - Feuilles d'effectif*



*Dossier club d'accueil*



## **1<sup>er</sup> TOUR DU FESTIVAL U13**

**SAMEDI 14 OCTOBRE 2017**

*Le début du rassemblement est fixé à 14 h 15.*



## **REGLEMENT**

Art 1 : Pour ce 1<sup>er</sup> tour, les équipes U13 R1 sont exemptées.

Art 2 : Les équipes ont été réparties par la Commission jeunes et Technique en poules de 3 et 4 équipes. Dans chaque poule, formule « championnat » ; toutes les équipes doivent se rencontrer.  
Pour le Festival U12, le 1<sup>er</sup> tour est organisé en 2 poules de 5 en brassage.

Art 3 : Durée des matchs : 1 x 20 minutes pour les poules de 4 équipes ou 2 x 15 minutes si une équipe absente.

Art 4 : Attribution des points : Victoire : 4 points - Défaite : 1 point - Match Nul : 2 points.

Art 5 : En cas d'égalité à la fin des matchs de poules, c'est l'épreuve de jonglerie qui départagera les équipes (addition des 8 meilleurs qui ont réalisé le meilleur total « pieds + têtes »).

### Art 6 : EPREUVE DE JONGLERIE

Toutes les équipes doivent effectuer une épreuve de jonglerie avant le début des rencontres.

But de l'épreuve : Effectuer 50 jonglages pied fort et 30 jonglages tête.

- ✓ Chaque éducateur prend en charge les enfants d'un autre club avant le début des rencontres.
- ✓ Départ du ballon au pied pour les jonglages « pied fort » et à la main pour les jonglages « tête »
- ✓ 2 essais par joueur - les surfaces de rattrapages ne sont pas autorisées.

### Art 7 : Qualification

Les 1<sup>er</sup>s de chaque poule ainsi que 13 meilleurs seconds aux JONGLERIES seront qualifiées pour le 2<sup>ème</sup> tour du Festival U13 (avec l'entrée en lice des équipes U13 R1). Les autres équipes seront reversées directement en Coupe Consolante U13.

Art 8 : Pour le Festival U12, toutes les équipes engagées (10 équipes) effectueront les 3 tours qualificatifs.

Art 8 : Toute équipe absente sera éliminée pour le reste de la Coupe U13.

Art 9 : Le règlement est celui du Foot à 8. Tout litige non prévu par le règlement sera examiné par la Commission Jeunes et Technique du District.

***La commission Jeunes et Technique***

***Pour info : prochain tour de Coupe U13 prévu le samedi 25 novembre 2017.***